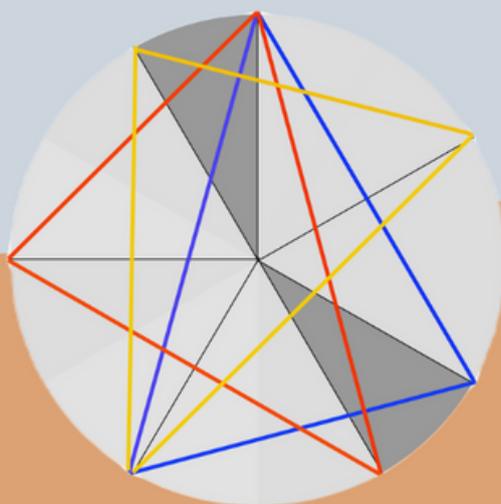


DANIEL GOYONE

RYTHMER LES HARMONIES



GAMME CHROMATIQUE, ÉCHELLES ET MODES

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE

1 / Une brève histoire de la gamme chromatique	8
2 / La tonalité et les modes	11
3 / Un monde dans douze notes	14
4 / Deux observations étonnantes	16
5 / D'autres caractéristiques de la gamme chromatique	17
6 / Les modes dans le jazz	19
7 / L'exploration rationnelle de l'univers chromatique	22
8 / Les échelles à transposition limitée	24
9 / Une parenthèse : les échelles dans d'autres traditions musicales	27
10 / Les échelles à l'intérieur de la gamme chromatique	29
11/ La couleur d'une échelle	30
12/ Rythmer les harmonies	32
13 / Quelques remarques quant à la perception du nombre en musique ...	34
14 / Quelques échelles remarquables	36

DEUXIÈME PARTIE (Exemples de compositions)

1/ Sur Huit Notes	44
2/ Barcarolle #5	46
3/ Les Gens	48
4/ Balkis	50
5/ Une Question	53
6/ Danse des Grues	56
7/ Still She's Going, She's Gone	58
8/ Dodgsong	60
9/ Les Sixtes alternées	61
10 / Cantique	63
11 / Coral do Sertão	65
12 / Tournelune	66
13 / Missa Barroca	68

INTRODUCTION

Dans la première partie, je vais envisager le sujet des échelles musicales, des gammes, des modes et de la gamme chromatique tel qu'il se présente pour un musicien d'aujourd'hui. Ceci sous les différents éclairages que constituent l'histoire du tempérament musical, la vision historique de la musique classique occidentale, la vision du jazz, celle des musiques traditionnelles et les différents concepts des musiques du XX^e siècle quant à l'utilisation de la gamme chromatique.

À cela j'ajouterai plusieurs observations que j'ai faites dans mon activité de compositeur et les conclusions que j'en ai personnellement tirées.

Tout cela est évidemment dessiné à très gros traits. Mais, pour un musicien d'aujourd'hui il faut accepter de se confronter à ces diverses approches. Mon but n'est pas de créer une hiérarchie, ni d'énoncer des vérités définitives. Il est d'aider le musicien d'aujourd'hui à mettre en perspective les possibilités offertes par l'univers musical au sein duquel il évolue.

Cette première partie mettra également en lumière certains aspects de la gamme chromatique peu souvent évoqués. En effet cette gamme présente deux faces : une face que l'on peut qualifier de *digitale* (par ses demi-tons égaux et régulièrement distribués) et une face plus *organique* (par la façon dont les résonances naturelles se répartissent au sein de cette gamme).



La musique tonale a développé une vision très aboutie de ce dernier aspect. Elle a permis l'écriture d'un grand nombre de chefs-d'œuvre. Il est cependant possible d'y superposer une autre façon de voir. Et notamment de mettre en lumière l'intérêt d'une approche « rythmique » de la gamme chromatique. Cet aspect sera évoqué dans ce qui suit, en particulier dans les § 3 et 12 de cette première partie.

On retrouvera dans les § 1 et 2, nombre de notions bien connues. J'ai préféré les rappeler afin de les situer au sein du raisonnement qui guide cet ouvrage.

Dans une deuxième partie, j'illustrerai cette réflexion par certaines de mes compositions qui en sont le fruit. La composition est un domaine extrêmement vaste, et je précise tout de suite que cette réflexion ne constitue qu'une petite partie de mon travail de compositeur. Mais elle est peu connue. Pour cela il m'a semblé utile de porter cette information à la connaissance du lecteur.

Une précision quant aux termes employés. L'usage habituel a tendance à confondre gammes, modes, échelles ou réservoir de notes. Ces termes prennent un sens différent selon le contexte et selon les styles musicaux.

Voici comment je les définirais :

- un **réservoir de notes** est un ensemble de notes dans lequel le compositeur ou l'improvisateur puisent pour construire leur discours musical
- une **échelle** a un sens voisin mais les notes y sont présentées successivement, sans limite précise. Les touches blanches du clavier donnent une idée simple de ce qu'est une échelle (en l'occurrence, l'échelle diatonique).
- une **gamme** est une échelle dans laquelle on a fixé un point de départ, une tonique.
- un **mode** est une gamme dans laquelle on a précisé une certaine hiérarchie entre ses degrés.

Cette étude envisage le sujet surtout sous l'angle des échelles. Car dès lors que l'on utilise des harmonies, la notion de tonique d'une gamme perd de son importance au détriment du contexte harmonique. La notation musicale représente en général les échelles sous forme de gammes. Ici seront également utilisés des diagrammes circulaires qui permettent une représentation des échelles plus conforme à leur nature.

Dans l'usage courant on emploie souvent indistinctement les termes *échelle* et *gamme*. D'ailleurs la langue anglaise n'utilise qu'un seul mot, *scale*, pour désigner les deux. Pour ces raisons, et selon le contexte, certains termes seront utilisés en fonction de l'usage habituel.

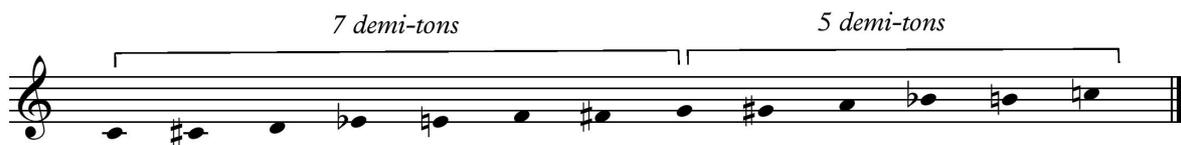
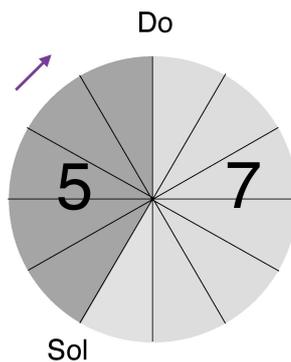


3 / Un monde dans douze notes



La symbolique associée au nombre 12 est évidemment très riche et très présente dans notre héritage culturel (les heures du jour, les mois de l'année, les signes astrologiques). Mais voyons plus simplement ce que l'on peut dire des douze notes de la gamme chromatique, sur le plan musical.

Tout d'abord si on considère la division engendrée par la quinte au sein de l'octave, on observe qu'elle divise ce dernier en 7 et 5 demi-tons.



exemple 3.1

De même la tierce majeure divise la quinte en 4 et 3 demi-tons.



exemple 3.2

Ces deux premières observations permettent de remarquer que **la répartition des intervalles naturels au sein de la gamme chromatique correspond à la répartition asymétrique la plus proche de l'équilibre, tout en évitant une symétrie absolue.**

12/ Rythmer les harmonies

Nous avons vu (§ 4) qu'une échelle crée un rythme à l'intérieur de la gamme chromatique. De même, définir des accords ou des intervalles à l'intérieur de cette échelle crée aussi un rythme. **Ce rythme se traduit par un nombre de sauts de degrés.**

On peut appliquer cette notion de rythme à différents niveaux. Par exemple, lorsqu'on harmonise la gamme majeure, par tierces superposées, chaque accord crée un rythme à l'intérieur de cette gamme. Ce rythme s'exprime en sauts de degrés. Ici : [2, 2, 2].

exemple 12.1

Remarque : avec l'échelle diatonique, des sauts de 2 degrés, produisent toujours des intervalles de 3^{ce} (majeure ou mineure). Ce n'est pas toujours le cas avec d'autres échelles.

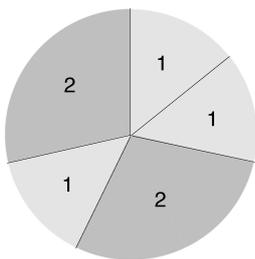
Avec des sauts de 3 degrés, la gamme majeure produit des intervalles de 4^{te} (juste ou augmentée).

exemple 12.2

Le concept de rythme peut également s'appliquer à un mouvement mélodique. Par exemple, dans la progression d'accords la plus courante en musique tonale (progression par 4^{tes} ascendantes ou 5^{tes} descendantes, les basses des accords progressent par sauts de 3 degrés (ou de 4 degrés dans le sens descendant).

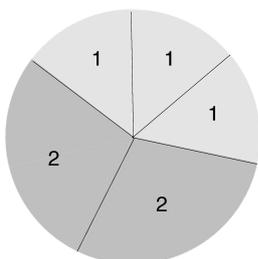
exemple 12.3

De même créer un mode défectif à partir d'une gamme revient également à créer un rythme. Lorsque nous avons sélectionné les notes d'une gamme pentatonique à l'intérieur de la gamme majeure (§ 6), nous avons utilisé les rythme suivant : [1, 1, 2, 1, 2].



exemple 12.4

Ce n'est pas la seule possibilité. On peut aussi, par exemple utiliser le rythme : [1, 1, 2, 2, 1]



exemple 12.5

Nous verrons plus loin que tous ces concepts sont particulièrement intéressants lorsqu'ils s'appliquent à d'autres échelles. **Du fait de leur nature « rythmique », ils ne s'utilisent pas de la même façon selon le nombre de notes de l'échelle.** On peut faire une analogie avec le domaine du rythme dans son acception habituelle : selon le nombre de temps d'une mesure, on ne privilégiera pas les mêmes figures rythmiques.



En résumé, on peut dire que ce concept de *rythme des harmonies* s'applique :

- à des sauts de degrés à l'intérieur de la gamme chromatique
- à des sauts de degrés à l'intérieur d'une échelle quelconque
- sur le plan mélodique, ou pour la construction d'harmonies

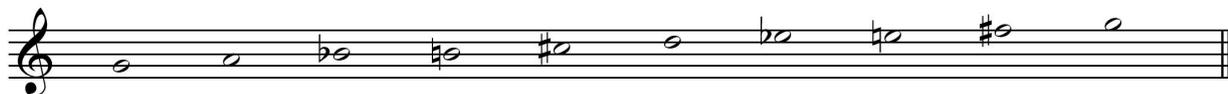
Par ailleurs toutes ces possibilités « rythmiques » peuvent se combiner avec d'autres aspects habituels du rythme (nombre des temps, divisions du temps, nombre de mesures etc.). On comprend que les possibilités offertes sont extrêmement nombreuses.

Il est permis de penser que le tempérament égal de la gamme chromatique justifie l'intérêt de cette approche rythmique. S'il gomme certaines subtilités d'intonation, sa nature autorise et favorise tout un jeu de permutations et de substitutions liées aux mêmes nombres que ceux qui sont à la base du rythme musical.

8/ Dodgsong

Les séquences harmoniques dérivées des procédés qui viennent d'être détaillés peuvent parfois se combiner avec des harmonies tonales.

Dans l'introduction de *Dodgsong*, la partie supérieure est construite sur une gamme de neuf notes (la gamme complémentaire d'une triade de Réb).



exemple 8.1

Les accords de cette partie sont construits selon différents rythmes : [3, 2] pour les 6 premiers accords; [3, 3] pour les 5 suivants; [2, 3] pour les 6 derniers.



exemple 8.2

Tandis que l'accompagnement fait entendre des harmonies très simples dans la tonalité de Sol majeur (1^{er}, IV^e et V^e degré). Voici le début de cette introduction :



exemple 8.3



Le titre *Dodgsong* fait allusion au patronyme de Lewis Carroll (*Dodgson*), l'auteur d'*Alice au pays des Merveilles*.

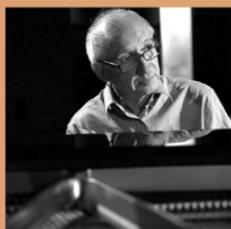
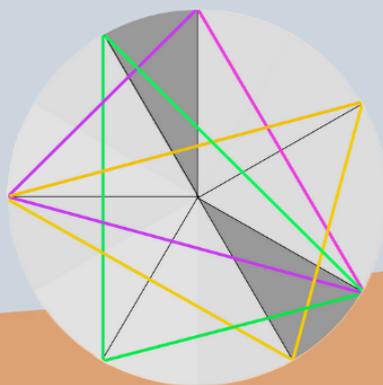
RYTHMER LES HARMONIES

Gamme chromatique, échelles et modes

Comment appréhender les possibilités offertes par les 12 notes de la gamme chromatique ? Pour un musicien, compositeur ou instrumentiste, les 7 touches blanches et les 5 touches noires du clavier dessinent le monde au sein duquel il évolue.

À partir des notions d'échelles et de rythmes d'intervalles, cet ouvrage propose une approche complémentaire des organisations habituelles de la musique, qu'elles soient tonales ou modales.

Illustré par de nombreux exemples musicaux, des diagrammes et des dessins, il vise à faire mieux percevoir la nature de la gamme chromatique et les possibilités qu'elle offre. Pour, au final, permettre au musicien d'évoluer plus librement dans cet univers.



*Compositeur et pianiste, issu du monde du jazz, **Daniel Goyone** a développé un univers de compositeur singulier, fruit de ses diverses expériences musicales. En parallèle, il s'est montré un précurseur dans la pédagogie du jazz, à travers ses livres sur le rythme ou la composition.*

Dessins : François Gossaert

